



Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

La FSU-SNUipp 78 tient d'abord à vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2025 à venir. Pour reprendre les mots de notre nouvelle ministre de l'Éducation Nationale, nous souhaitons que cette nouvelle année soit « une année de mobilisations ».

Mobilisations pour l'amélioration de nos conditions de travail, mobilisations pour l'augmentation de nos salaires, mobilisations pour le retrait de la réforme des retraites, et mobilisations pour le respect de celles et ceux qui font l'école au quotidien.

Difficile pour autant de se souhaiter la bonne santé à comme à l'accoutumée. En effet, malgré les effets d'annonce, la santé des personnels ne cesse de se dégrader et l'administration, pourtant si prompt à se doter d'indicateurs pour imposer le contrôle des gestes professionnels des professeurs des écoles, ne semble pas s'inquiéter des indicateurs alarmants sur la question de la santé des personnels. L'augmentation du nombre d'arrêts maladie imputables au service, l'accroissement du nombre de temps partiels thérapeutiques, l'explosion du nombre de fiches RSST, l'augmentation des démissions et des demandes de ruptures conventionnelles dans l'Éducation Nationale et dans notre département doit alerter la Direction du Travail.

Représentants des personnels, nous accompagnons trop de collègues en souffrance et nous connaissons les motifs de celle-ci. Pressions hiérarchiques, injonctions abusives et/ou contradictoires, non remplacement, surcharge de travail, non respect des notifications MDPH, tensions dans les équipes, situations difficiles dans les écoles avec les élèves et les parents d'élèves, conduisent à une perte de sens du métier et nombre de personnels souffrent de leur travail.

A ce propos, nous sommes très régulièrement interpellés depuis le début de l'année par nos collègues titulaires remplaçants dont les conditions de travail se dégradent fortement cette année. Elles et ils perdent le sens de leurs missions et voient un certains nombres de droits remis en cause en dehors de tout cadre réglementaire. Nous vous demandons la mise en place rapide d'un groupe de travail départemental sur la question des titulaires remplaçants afin que les collègues puissent connaître leurs missions et les règles de gestion qui sont les leurs avant le prochain mouvement départemental.

Cette perte de sens généralisée est également renforcée par certaines annonces et décisions politiques. Les insultes d'un ancien président aujourd'hui astreint à résidence et les accusations d'absentéisme à l'égard des enseignantes et enseignants portées par le gouvernement sont

autant de mots qui infusent dans la société, dégradent le rapport des usagers au service public de l'éducation nationale et accentuent les maux des personnels. Il est essentiel que notre hiérarchie réagisse à ces attaques idéologiques et protège les personnels qui reçoivent ces insultes ou qui sont victimes de diffamation d'où qu'elles viennent.

Le discours de politique générale n'annonce rien de bon pour nos écoles et nos métiers, à part peut-être l'implantation de potagers participatifs dans les écoles pour faire pousser des poireaux... Les débats autour du prochain budget laissent entrevoir de nouvelles fermetures de postes et aucune augmentation des salaires à venir.

Dans de telles conditions, ce sont encore les droits des personnels qui vont être attaqués. Temps partiels, disponibilités, mobilité, autorisations d'absence, ce sont autant de droits qui vont être réduits aux seules autorisations dites de droit par manque de moyens humains.

Monsieur le Directeur Académique, nous vous avons interrogé sur votre positionnement sur les autorisations d'absences lors de notre première audience. Nous attendons toujours votre réponse.

Si vous ne pouvez pas prendre la décision d'augmenter nos traitements pour infléchir la crise du recrutement, vous avez le pouvoir d'agir sur nos conditions de travail, notamment du point de vue des RPS liés au rapport à la hiérarchie et aux réponses à la souffrance des collègues. Trop de réponses aux fiches RSST sont au minimum hors sol, au pire insultantes pour les collègues. Trop de situations de crises sont mises sous le tapis par le mutisme d'une administration qui peut donner l'impression de laisser les crises s'enkyster, pire de soutenir des personnels dysfonctionnant parfois à l'origine des situations de crise dans les écoles. Agir sur tout cela devrait permettre de réduire les nombreux cas de souffrances au travail et leurs conséquences pour nos collègues et pour les écoles.

Monsieur le Directeur Académique, nous sommes réunis en CAPD pour étudier les recours PPCR. Il est de notre responsabilité de représentants des personnels de vous signaler que ce processus d'évaluation professionnelle est également source de stress et de souffrance au travail. Il constitue en soi un réel risque psychosocial.

Stress parce que les collègues ont peur de mal faire. Stress parce qu'elles et ils craignent souvent de se faire réprimander par une ou un IEN qui déciderait de faire preuve d'autoritarisme. Souffrance liée à l'appréciation de la valeur professionnelle source de profonde démotivation pour une immense majorité de collègues dont l'engagement professionnel se voit remis en question car ils exercent leur liberté pédagogique et ne souhaitent pas utiliser LA bonne pratique.

Depuis toujours, la FSU-SNUipp revendique la déconnexion du rendez-vous de carrière et de l'avancement. L'avancement doit se faire à l'ancienneté et doit être le même pour toutes et tous. Le rendez-vous de carrière doit rester un temps d'échange professionnel entre l'agent et son responsable hiérarchique qui s'inscrit dans une perspective de formation continue, de réflexion

pédagogique et d'évolution professionnelle. Régulièrement, des collègues y reçoivent des rappels à l'ordre autoritaires, subissent un monologue de l'évaluateur à propos des méthodes utilisées qui sont autant d'atteintes à leur liberté pédagogique. Rappelons que les programmes sont les seuls documents obligatoires pour préparer la classe. Les différents guides ne sont que des outils sur lesquels les collègues peuvent s'appuyer mais rien ne les y contraint. Nous notons d'ailleurs que le législateur l'a bien compris. En effet, les nouveaux programmes mis en place en septembre 2025 tendent à caporaliser les gestes professionnels des professeurs des écoles. Ces programmes rompent avec la philosophie historique des programmes. Ils ne sont en réalité qu'une série de prescriptions d'objectifs et de méthodes. Ils rompent avec la notion de cycle avec des attendus de fin de classe. Les programmes sont devenus une liste d'injonctions décorrélées de la réalité de la classe, des rythmes d'apprentissages différents d'un élève à un autre, et remettant en cause les résultats de la recherche en didactique et en pédagogie. Ils nient l'expertise des enseignantes et des enseignants et sont un danger pour notre statut de créateur de savoirs.

Rappelons enfin que le contingentement des promotions est également source d'incompréhension, de démotivation et de souffrance.

Parce que nos collègues nous ont portés comme organisation majoritaire, nous soutiendrons donc leur recours pour faire valoir leurs droits nonobstant notre opposition à ce système qui vise à organiser mise en concurrence des personnels. Pour autant, nous nous opposerons à toute tentative de hiérarchisation des collègues lors de cette instance.

Monsieur le Directeur Académique, vous pouvez compter sur l'engagement des membres de la FSU-SNUipp 78 pour la défense du service public d'éducation.

En cette période de restrictions budgétaires, nous appelons tous nos collègues à rejoindre l'action collective non seulement pour défendre nos droits actuels et en gagner de nouveaux.